



MAIRIE DE PROPRIANO

6, Avenue NAPOLEON III  
20110 PROPRIANO

ARRETE N°2025-056

**CIRCULATION ALTERNEE  
ROUTE DE BONIFACIO - RT 402**

**du MARDI 09 au MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 de 6h00 à 18h00**

Le Maire de la Commune de Propriano ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;

Vu le Code de la Route, article R.37-1 ;

Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;

Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;

Vu l'arrêté N° 2020-013 en date du 26 mai 2020, portant délégation de fonction et signature des adjoints et des conseillers municipaux délégués ; Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI étant habilité à signer les documents relatifs au plan de circulation ;

Vu la demande de la Compagnie des eaux et de l'Ozone Corse sis : 20110 PROPRIANO, afin d'effectuer des travaux sur les réseaux d'eau dans le cadre de la requalification des voiries sis : Route de Bonifacio RT 402 au niveau de l'intersection avec la rue Casanova d'Aracciani (station Sansone) - 20110 PROPRIANO.

**ARRETE**

**-Article 1<sup>er</sup> : En raison des dits travaux, la circulation se fera sur une voie et sera réglementée par feux tricolores sur la Route de Bonifacio, le mardi 9 septembre et le mercredi 10 septembre 2025 de 6h à 18h00 :**

**- Au niveau du CROISEMENT ROUTE DE BONIFACIO / RUE CASANOVA D'ARACCIANI (STATION SANSONE).**

**Compte tenu de la réduction de la voie de circulation, la vitesse est limitée à 30 km/h pour garantir la sécurité afférente à ces dits travaux.**

**-Article 2 : Les différents panneaux de signalisation d'interdiction et de réglementation de la circulation et de déviation seront posés par les entreprises en charge des travaux.**

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

**-Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.**

**-Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.**

Fait à Propriano, le 08 septembre 2025  
Le conseiller municipal délégué

